

Quand le soleil se lève à l'est

André Gaulin

Numéro 33, mars 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56526ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaulin, A. (1979). Quand le soleil se lève à l'est. *Québec français*, (33), 15–16.

Quand le soleil se lève à l'est

résoudre à attribuer une note qui ne représente qu'une infime partie de l'habileté considérée. Le problème est particulièrement aigu en oral. Combien d'élèves ont été pénalisés parce que, le jour de l'épreuve, ils avaient employé telle tournure plutôt que telle autre désignée comme l'objectif spécifique à atteindre au cours de cette étape? Ce qui est grave, c'est quand, par ces pratiques, on fait croire aux enfants (et à leurs parents) qu'ils « ne savent pas parler » alors qu'il aurait fallu dire « cet enfant n'a pas prouvé son habileté à employer telle tournure dans une situation qui en exigeait l'emploi ». Mais, encore là, cette forme d'évaluation négative qui ne relève que les failles, les erreurs et les lacunes de l'enfant trahit une conception singulièrement myope de l'éducation et favorise, plus que toute autre chose, une sélection impitoyable et prématurée.

Pour tous les enseignants qui découvrent aujourd'hui cette revue, nous tenons à préciser que ce numéro de *Québec français* leur est fourni gratuitement à la suite d'une entente spéciale avec le MEQ qui a bien voulu nous en acheter 37 000 exemplaires et en assurer la diffusion. Il serait erroné d'en déduire que c'est là pratique habituelle! *Québec français* est publié par l'Association québécoise des professeurs de français et ne reçoit aucune subvention, directe ou indirecte, mais il est financé, depuis le début, par les recettes provenant des abonnements et de la publicité, et grâce à la totalité du travail qui s'y fait gratuitement. C'est dire que, pour continuer à en faire un outil de plus en plus adapté à vos attentes, nous avons grandement besoin de l'appui financier, même minime, que peut représenter votre abonnement ou celui de votre école.

Christian VANDENDORPE
directeur de la revue



La dernière Commission qui eut l'attention du Québec dans son ensemble fut celle de Laurendeau-Dunton. C'était au moment où les États généraux regroupant tous les Canadiens français avaient fini par retrouver les Québécois d'un côté et les francophones de la diaspora canadienne, de l'autre. La Commission B-B (sur le bilinguisme et le biculturalisme) n'accoucha pas. Elle finit en queue de poisson et Laurendeau mourut. Le Canada continuait sa route comme si de rien n'était, surtout sous la houlette des trois colombes arrivées au pouvoir et qui finiraient par prendre couleur de « French Mafia. » Monsieur Trudeau affirma même que le séparatisme était mort et le Canada aimait le croire.

Nouvelle bombe

On le crut jusqu'au 15 novembre 1976. Ce n'était plus possible de ne pas se rendre à l'évidence. Un parti souverainiste prenait le pouvoir démocratique; la première fois depuis le parti des Patriotes, un gouvernement québécois refusait le compromis historique. « On ne doit pas chercher ailleurs que dans le résultat des élections provinciales du 15 novembre 1976, le point de départ de notre Commission » affirme le Rapport sur la Commission de l'unité canadienne ou Pépin-Robarts. Grâce aux acquis de la Commission Laurendeau-Dunton et à cause de la situation manifeste (et manifestée à l'étranger) de crise dans le

beau pays (modèle de démocratie, d'entente et de liberté!) du Canada, les huit commissaires nous donnent maintenant un Rapport consistant, intelligent et, peut-être bien, courageux. Le Rapport reconnaît la dualité canadienne; non plus seulement deux langues et deux cultures (que Trudeau avait noyées dans le multiculturalisme), mais encore deux peuples. L'un de ces peuples, celui du Québec, reçoit encore la reconnaissance de son droit à l'autodétermination et à son territoire français. « Ce qui a réuni la Commission de l'unité canadienne, ce qui l'a lancée dans une aventure incroyable qui ne semblait jamais devoir se terminer, c'est le Québec, ce sont les relations du Québec avec le reste du pays. »

Et les autres francophones hors Québec?

Le plus bizarre de tout cela, c'est que les Québécois ont généralement boudé la Commission. Ceux qui ont déposé l'ont généralement fait sans émotion, avec un certain détachement. Les Acadiens, les franco-ontariens, les franco-manitobains eux, y sont allés en grand nombre, ils ont haussé le ton, ils se sont fait rabrouer (à Moncton, on leur a même dit qu'ils manquaient d'épine dorsale), ils ont même simulé leur mort. Or, dans un premier temps, (ce que plusieurs n'ont pas noté), la Commission remet aux provinces concernées la responsabilité de protéger les droits de ses minorités. Et les francophones de crier à la trahison.

Le Canada perdu

Il importerait pourtant de resituer le débat dans la perspective des commissaires. Leur Rapport, sous-titré *SE RETROUVER*, suppose que l'on a perdu non pas le Nord mais l'Est, c'est-à-dire que le Québec ne suit plus. C'est sa turbulence et sa volonté de s'affirmer hors le Canada, en voulant toutefois le conserver comme un bon voisin et un ancien partenaire, qui ont inspiré les recommandations. En cela, la Commission n'a pu que faire une lecture inexorable de l'histoire assimilatrice des francophones du Canada. Les francophones hors Québec n'ont pas de droits politiques: les deux provinces qui leur en reconnaissent les ont abolis — le Manitoba en 1890 et l'Ontario en 1912 (Règlement n° XVII) —. Ces francophones n'ont qu'un pouvoir

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*Devant une alternative
de plus en plus proche,
un ouvrage
qu'on ne peut ignorer*



LE CANADA FACE À SON DESTIN

publié sous la direction de
Richard Simeon
avec une préface de Léon Dion

Avec clarté et franchise, un groupe d'anglophones des plus autorisés, la plupart de Queen's University, tentent de répondre aux interrogations pressantes soulevées par les forces qui menacent actuellement la Confédération canadienne. Publié par McGill-Queen's University Press, en 1977, sous le titre *Must Canada Fail?*, ce livre, maintenant disponible en français, n'est pas optimiste et ne préconise aucune solution magique, mais il éclaire singulièrement les vues du Canada anglais sur ces questions capitales.

374 pages, \$12.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
OU CHEZ L'ÉDITEUR:

**LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

moral, ce qui équivaut à n'en pas avoir dans un pays qui s'est toujours comporté comme monolithiquement anglophone. De plus, Ottawa n'a rien fait pour les francophones sinon payer grassement ce qui permettait les atteroiements et les illusions. Comment un pays qui a toujours occulté l'autre peut-il soudain assurer son épanouissement et sa promotion? De sorte que ce qui semble le coup de pied de l'âne de la Commission peut devenir salut pour les francophones par le combat sur le bon champ de bataille! D'ailleurs, la Commission pouvait-elle demander en même temps un statut particulier pour le Québec et contredire les compétences des autres instances provinciales? D'autant plus que cette Commission insiste sur les besoins régionaux d'un pays qui a un extrême-ouest, ses plaines intérieures de blé et de pétrole, son centre industriel et un orient maritime.

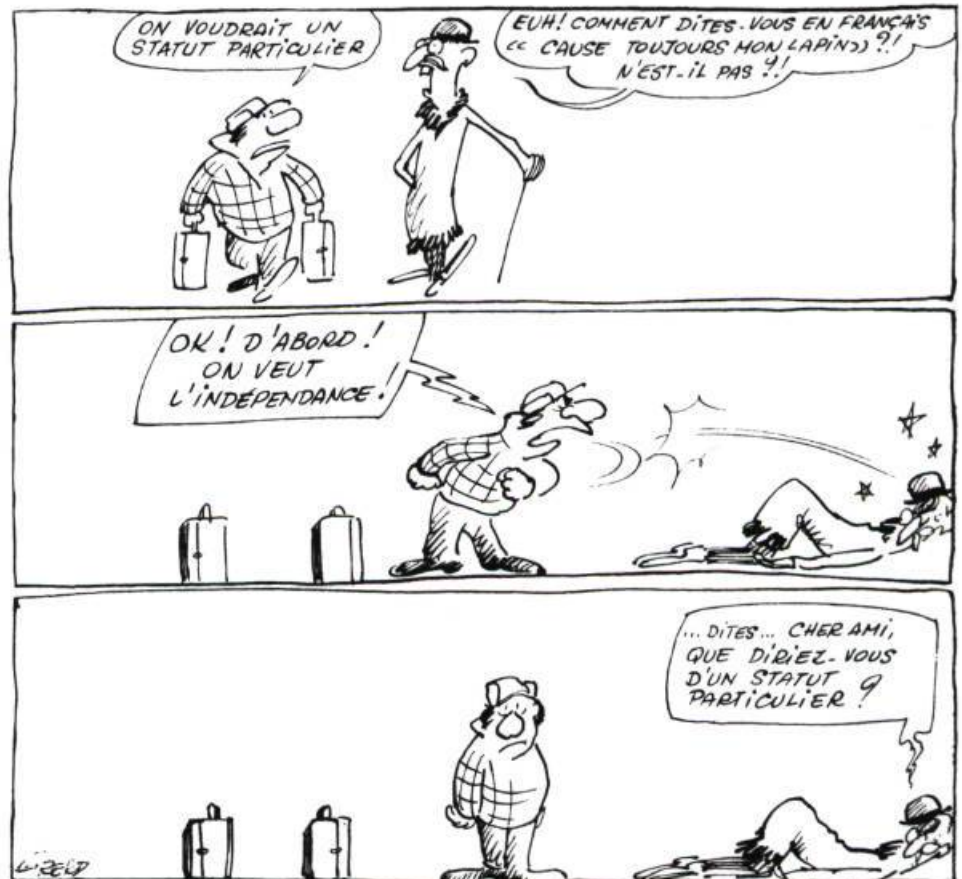
L'impact de ce Rapport

Avec le Rapport de la Commission Pépin-Robarts, le refus traditionnel des anglophones envers le Québec se brise. Avec lui aussi, l'imagerie canadienne-française d'une race française d'une mer à l'autre prend fin. Mais si la Commission ne fait que confirmer en cela ce qui se passe chez les Québécois depuis quinze ans (une langue, une culture, un territoire), traduit-elle la volonté du Canada anglais de se rendre enfin à l'évidence et de redéfinir la confédération à

deux? Il ne semble pas, en tout cas que monsieur Davis de l'Ontario, qui affirme que sa minorité est mieux traitée qu'au Québec et qui fait cavalier contre le Québec quant au rapatriement de la Constitution par volonté unanime après un nouveau partage des pouvoirs, aille dans le sens des commissaires!

De sorte que ce Rapport intelligent d'une troisième option risque de prendre la voix de garage. Cela, d'autant plus que l'équipe francophone de monsieur Trudeau continue de penser dans le sens du messianisme canadien-français et du compromis historique de peuple vaincu. De sorte que monsieur Trudeau, madame Sauvé, monsieur Lalonde, monsieur Chrétien, monsieur Quellet, madame Bégin ne sont que les collaborateurs-traducteurs du peuple anglophone. Comme Laurier, comme Saint-Laurent, Trudeau ne fait pas le lien entre deux peuples: il ne fait que renforcer le pouvoir d'un seul qui a toujours occulté l'autre. Il reste «prime minister». De sorte que la souveraineté semble être la seule issue possible pour le Québec: et si ce Québec-là, associé avec le Canada, pratiquera la non-ingérence dans les affaires franco-canadiennes, il devra faire preuve égale de non-indifférence pour le sort des Acadiens et des autres groupes de son ethnie. Le soleil se lève à l'Est, puisse-t-il orienter la boussole des deux pays, le Québec et le Canada.

André GAULIN



La Presse, 27-01-79. Comment le caricaturiste, suite au Rapport Pépin-Robarts, rend le dialogue politique Québec - Canada. Un essai en trois images.